Charles STENGER



Coll. Bruno Stenger
Alias "Richard"

Etat-civil

Né(e) le/en 29 janvier 1918 à Rombas (Moselle)

Profession en 1940 : sous-lieutenant de cavalerie
Domicile en 1940 : Non renseigné

Résistance

Lieux d'action : Meurthe-et-Moselle
Organisation de Résistance : FTPF, FFI

Commentaires

Mosellan né à Rombas, le sous-lieutenant de cavalerie Charles Stenger est officier de liaison au 20e BCC pendant la bataille de France en mai et juin 1940. Fait prisonnier, il s'évade du Fort de Neuf-Brisach en compagnie de cinq compagnons le 1er juillet 1940. De retour à Metz, il organise avec son camarade Eugène Poret le passage de fugitifs hors de la Moselle annexée.

Arrêté par la Gestapo en mai 1941, il est relâché pour faute de preuves. Déclaré indésirable en

Alsace-Lorraine et au Luxembourg, il est contraint au travail forcé dans l'entreprise de chimie lourde Giulini-Gebrüder à Ludwigshafen dont il s'échappe après avoir saboté des compresseurs.

Le 5 septembre 1942, il participe au déclenchement des marches de protestation de mosellans contre la germanisation et les transplantations forcées hors de Moselle obligeant le gauleiter Bürckel à annuler ces mesures par voie d'affiche le 9 septembre 1942. Arrêté à Metz par la Gestapo le 26 janvier 1943, Charles Stenger est transplanté avec sa mère Christine et son frère Frédéric au camp spécial 71 de Bergstadt en Haute Silésie dont il s'évade en juin 1943.

Dès le 13 janvier 1944, il dirige son premier mouvement de résistance d'importance dans les forêts de Quincy et Vigneul-sous-Montmédy avec l'aide de son frère aîné Emile Stenger, adjudant d'artillerie d'active au 74e RA (Armée Secrète, capitaine FFI) en congé de l'armée et affecté comme garde des eaux et forêts du secteur de Montmédy. Le 3 juillet 1944, Charles Stenger est promu au grade de Commandant FTPF sur ordre du Colonel Baudoin, Commandant National FTPF. Début août 1944, le maquis subit un revers avec la perte de sept jeunes résistants lors d'une corvée d'eau à la Fontaine d'Argent dans les bois de la Grosse Haie.

Fort de 790 hommes et constitué des compagnies Savoie, Bretagne, Franche-Comté, Moselle et Bataille de Paris, le bataillon de marche II/20 commandé par Charles Stenger prend part à la libération de Nancy à partir du 15 septembre 1944. Affecté à la 21ème région militaire le 23 novembre 1944, le bataillon II/20 devient le II/151ème RI. Selon une évocation de la 1ère compagnie, cette unité cantonne à Metz à la caserne Ney dès le 1er décembre 1944 et mène une action de nuit contre le fort Saint-Quentin.
Le témoignage de Fernand Nédelec , aspirant FTPF, ancien du maquis 15 de Toul, confirme que Charles Stenger, assisté de ses frères Emile et Frédéric, commande le bataillon II/151e RI. Ayant porté son bataillon en avant sur la Moselle et brièvement en Sarre pendant l'offensive de Bastogne malgré les ordres du Colonel Grandval, Charles Stenger est relevé de son commandement en janvier 1945 et remplacé par le Commandant Marque sur ordre du Lieutenant-Colonel Barthelet, Chef de Corps du 151e RI.

Personnage controversé à cause de ses sympathies communistes, Charles Stenger sera acquitté le 8 mars 1946 par un tribunal militaire d'une accusation d'extorsion de fonds. En raison de la promulgation du décret de forclusion de 1952, Charles Stenger se verra refuser par deux fois l'homologation de résistant à laquelle il aurait pu prétendre.

Sources et bibliographie utilisées

Auteur : Bruno Stenger

Sources:
Service Historique de la Défense GR 16 P 556 857

Sources complémentaires

- Service historique de la Défense, Vincennes : GR 16 P 556857